



2021

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

Actualités

Rénovation du
centre aquatique

Construction du
pôle petite enfance

Saison
culturelle 2021

Des élus à votre service

La résidence autonomie
«Les Myosotis»



Présentation de la communauté de communes



Adon • Autry-le-Châtel • Batilly-en-Puisaye • Beaulieu-sur-Loire
Bonny-sur-Loire • Breteau • Briare • La Bussière • Cernoy-en-Berry
Champoulet • Châtillon-sur-Loire • Dammarie-en-Puisaye • Escrignelles
Faverelles • Feins-en-Gâtinais • Ousson-sur-Loire • Ouzouer-sur-Trézée
Pierrefitte-ès-Bois • Saint-Firmin-sur-Loire • Thou



SOMMAIRE

DES ÉLUS À VOTRE SERVICE 04

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05

L'Espace Services Publics itinérant (ESPi) 06

Le service petite enfance 07

La résidence autonomie Les Myosotis 08

Le tourisme 09

Les aides financières aux acteurs économiques 10

Des services techniques qui vous concernent 11

ACTUALITÉS 12

Rénovation du centre aquatique l'Île Verte 12

Construction du pôle petite enfance 13

Saison culturelle 2021 13

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 14

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique 14

Instauration de la taxe GEMAPI 15

Zones d'activités 15

Directeur de publication : Emmanuel RAT

Rédacteur en chef : Gwénaëlle DUFOUR

Secrétaire de rédaction : Emmanuelle SANÇOIS

Rédacteurs d'articles :

Emmanuel RAT, Michel LECHAUVE, Hervé JACQUIER, Valérie VICHERAT, Céline CROIZÉ, Valérie JOLY, Christophe PIZZUTO, Emmanuelle SANÇOIS, Delphine THOMAS, François WEIL-PICARD, Cédric DAVID.

Crédit photos :

Communauté de communes Berry Loire Puisaye, Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux, Christophe PIZZUTO, Récréa Marc FLEUET, Élodie MATHIEU, Résidence autonomie Les Myosotis, Emmanuelle SANÇOIS, Delphine THOMAS, Cabinet Cholet, Adobe stock, Freepik.

Editeur : Communauté de communes Berry Loire Puisaye – 42 rue des Prés Gris – 45250 Briare

Conception, graphisme & impression : Imprimerie Nouvelle - ZI de Vaugereau - 45250 Briare

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement - Photos non contractuelles



ÉDITO

le Mag

Associer le destin de 20 communes est le défi auquel s'attache la Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye depuis plus de quatre ans. Le nouveau conseil communautaire, issu des élections municipales de 2020, veut défendre l'intérêt général des habitants du territoire dans un esprit coopératif où le débat et l'écoute sont les règles de base. Chaque commune, représentée par ses élus communautaires, doit être partie prenante de la décision collective.

Notre objectif est de construire l'avenir grâce aux missions confiées par les communes et aux moyens mutualisés au sein de la communauté. Créer des équipements, développer des services, stimuler l'économie, soutenir les associations, mais aussi pallier le désengagement de l'État et de la puissance publique, telles sont nos responsabilités.

Ainsi, à l'intention des 20 communes du territoire, le conseil communautaire s'est engagé dans un ambitieux programme pour la petite enfance. Il concerne la construction d'un pôle petite enfance à Briare et le développement des services réservés aux enfants et à leurs parents ainsi qu'aux assistantes maternelles.

La rénovation et l'extension du centre aquatique de Briare vont nous permettre d'avoir une belle piscine et des activités complémentaires au profit de tous les habitants de la communauté de communes.

L'économie est le moteur d'un territoire. Source d'emplois et de revenus pour ses habitants, elle contribue à la création de services et d'équipements sociaux, éducatifs, culturels et d'infrastructures à la disposition de tous. Elle témoigne du dynamisme et de la vitalité de nos communes à travers ses entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs et tous ceux dont le travail participe à son essor.

C'est une mission majeure de notre communauté de communes que de la soutenir et de participer à son développement, en particulier quand nous entreverrons la fin de cette trop longue crise sanitaire.

De même, nous souhaitons que l'activité culturelle, indispensable à chacun, puisse reprendre rapidement. Et, pour la favoriser, nous avons édité le livret semestriel de la Saison culturelle.

Le bien-être de nos séniors est également au cœur de nos préoccupations et la résidence autonomie «Les Myosotis» leur offre convivialité et indépendance.

Enfin, développer le tourisme, rendre le territoire attractif, le valoriser sont aussi une priorité pour les élus, convaincus de la nécessité d'avoir une vision commune de l'avenir dans le respect des prérogatives de chacun.

La Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye se doit d'aider chaque commune pour que, collectivement, elle apporte à l'ensemble des habitants qui y vivent, de nouveaux services et plus de solidarité par le maintien des services publics, le soutien au tissu associatif et une qualité de vie où l'environnement et le patrimoine sont préservés.

Je formule le vœu que chacun des habitants de nos 20 communes partage nos ambitions pour ce territoire plein d'avenir.

Emmanuel Rat
Président de la Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye.

Des élus à votre service

La Communauté de communes Berry Loire Puisaye est née de la fusion de deux communautés de communes, celle de Briare (qui comptait les 14 communes de l'ancien canton) et celle de Châtillon-sur-Loire (6 communes).

Depuis le 1er janvier 2017, ce sont 41 conseillers communautaires issus des conseils municipaux des 20 communes qui débattent et décident des actions d'intérêt communautaire.



Président

Emmanuel RAT
Maire de Châtillon-sur-Loire

2^{ème} Vice-Président

Michel LECHAUVE
Conseiller départemental,
Conseiller municipal de Bonny-sur-loire
Rapporteur de la commission
Voirie, assainissement, Gestion de l'eau,
des Milieux Aquatiques et Préventions
des Inondations (GEMAPI), eau

4^{ème} Vice-Président

Hubert POULAIN
Maire de Batilly-en-Puisaye
Rapporteur de la commission
Finances, développement économique,
associatif

6^{ème} Vice-Présidente

Nathalie DONY
Maire de Dammarie-en-Puisaye

Rapporteur de la commission
Culture, éducation, petite enfance

Développement économique, voirie, assainissement, tourisme, petite enfance, bâtiments sportifs, transports, action sociale... de nombreux domaines sont désormais gérés à l'échelle intercommunale, avec pour objectif de parvenir à une meilleure efficacité.

Le conseil communautaire se réunit presque chaque mois, et des commissions thématiques planchent sur de nombreuses compétences qui figurent dans les statuts.

Chaque commune est représentée et peut faire entendre sa voix au sein des diverses commissions de groupes de travail.

1^{er} Vice-Président

Pierre-François BOUGUET
Maire de Briare

Rapporteur de la commission
Résidence Autonomie,
Aire d'accueil des gens du voyage,
Tissu industriel et commercial.

3^{ème} Vice-Président

Hervé JACQUIER
1^{er} adjoint au maire de Beaulieu-sur-Loire

Rapporteur de la commission
Aménagement, mobilité,
Environnement,
Urbanisme

5^{ème} Vice-Présidente

Valérie VICHERAT
1^{ère} adjointe au maire de Briare

Rapporteur de la commission
Tourisme et communication

7^{ème} Vice-Président

Gérard GALFANO
1^{er} adjoint au maire de Châtillon-sur-Loire

Rapporteur de la commission
Travaux, bâtiments, accessibilité

Les conseillers communautaires

Les communes représentées par un seul conseiller, désignent un suppléant susceptible de remplacer le titulaire en cas d'absence.

ADON :

Christine PARMISARI (titulaire)
Claudine PALLUAU (suppléant)

AUTRY-LE-CHÂTEL :

Jérémy NOËL (titulaire)
Gilles BELLET (suppléant)

BÂTILLY-EN-PUISAYE :

Hubert POULAIN (titulaire)
Eric BERTRAND (suppléant)

BEAULIEU-SUR-LOIRE :

Céline DESCHAMPS (titulaire)
Jacky HECQUET (titulaire)
Hervé JACQUIER (titulaire)

BONNY-SUR-LOIRE :

Michel CHAILLOU (titulaire)
Michel LECHAUVE (titulaire)
Véronique POULAIN (titulaire)
Christiane SERRANO (titulaire)

BRETEAU :

René THIEBAUT (titulaire)
Frédéric CLOISEAU (suppléant)

BRIARE :

Pierre-François BOUGUET (titulaire)
Linette BOURDIAU (titulaire)
Alain CHARMETANT (titulaire)
Frédéric GARDINIER (titulaire)
Ted-Fernand GHALI (titulaire)
Dominique GIRAULT (titulaire)
Jacqueline LAURENT (titulaire)
Laurent LHOSTE (titulaire)
Kine NIANG (titulaire)
Edwige SIGNORET (titulaire)
Valérie VICHERAT (titulaire)

CERNOY-EN-BERRY :

Micheline MARQUET (titulaire)
Alexandre BRAGUE (suppléant)

CHAMPOULET :

Pascal MUSLIN (titulaire)
René MERCADIER (suppléant)

CHÂTILLON-SUR-LOIRE :

Catherine BOURGOIN (titulaire)
Annie FORTIN (titulaire)
Gérard GALFANO (titulaire)
Catherine LETONNELIER (titulaire)
Serge RAGU (titulaire)
Emmanuel RAT (titulaire)

DAMMARIE-EN-PUISAYE :

Nathalie DONY (titulaire)
William DESPLANCHES (suppléant)

ESCRIGNELLES :

Didier HOUDMON (titulaire)
Aurélia FEUILLETTE (suppléante)

FAVERELLES :

Jacques EUGENE (titulaire)
Manuel LETEUR (suppléant)

FEINS-EN-GÂTINAIS :

Pierre BODIER (titulaire)
Jean-Luc DOUBRE (suppléant)

LA BUSSIÈRE :

Dominique GEOFFRENET (titulaire)
Patrick DESBOIS (suppléant)

OUSSON-SUR-LOIRE :

Didier CROISSANT (titulaire)
Alain-Gérard CHOLLET (suppléant)

OUZOUËR-SUR-TRÉZÉE :

Valérie CAILLAUT (titulaire)
Denis GERVAIS (titulaire)

PIERREFITTE-ÈS-BOIS :

Audrey RUZZA (par intérim)

SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE :

Sylvie BLOUET (titulaire)
Sylvie MENEAU (suppléante)

THOU :

Blandine LECHAUVE (titulaire)
Michèle BORNE (suppléante)



À quoi sert la communauté de communes ?

Depuis le 1er janvier 2017, le territoire Berry Loire Puisaye regroupe 20 communes.

Les communautés de communes ont pour mission d'associer les communes d'un même bassin de vie autour d'un projet commun. Elles peuvent permettre de mettre en commun des moyens dans le but de réaliser des économies, mais aussi de porter des projets d'envergure en partageant une même volonté de développement du territoire.

Elles exercent ainsi un certain nombre de compétences définies par la loi et par leurs statuts. Certaines sont obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, etc.), d'autres optionnelles.

Au quotidien, notre communauté de communes accompagne votre vie dans de nombreux domaines : de la petite enfance aux personnes âgées, de l'assainissement à vos projets de construction, de l'aménagement du territoire à l'accueil des touristes et également dans la rénovation de votre logement, l'aide à la création de votre entreprise...

Vous trouverez dans ce bulletin tous les champs d'action de la communauté de communes à votre service sur le territoire.



L'Espace Services Publics itinérant (ESPi)

UN GUICHET D'ACCUEIL POLYVALENT POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



En quoi ce service peut-il vous aider ?

Il vous permet de contacter et de parler, en direct via un écran d'ordinateur et un téléphone, avec un responsable administratif de la CPAM ou autres services. Une fois le contact ainsi établi en visiophonie, vous pouvez rester seul ou pas -selon votre choix- pour poser vos questions en toute confidentialité.

Comment contacter le service ?

Appeler Valérie JOLY au 02 38 05 18 03 - 06 30 00 02 50 ou par courriel : esp@cc-berryloirepuisaye.fr

Lors de cet entretien téléphonique, elle identifiera vos besoins.

Une permanence se tiendra les jeudis matin à Châtillon-sur-Loire (rue Martial Vuidet – ancien local de La Poste) à compter du mois d'avril (prise de rendez-vous conseillée).

Par la suite, un rendez-vous sera pris avec elle, soit à la communauté de communes soit dans votre mairie, pour préparer le dossier (par exemple : ouvrir un compte Ameli, dans le cas d'un contact avec la CPAM, etc.) et ensuite entrer en contact avec l'organisme concerné.

Ce guichet d'accueil, Espace services publics itinérant (ESPi), a été mis en place début 2020 par la Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye (CCBLP) en collaboration avec le Département du Loiret et est accessible à tous.

Contact



Valérie JOLY
02 38 05 18 03
06 30 00 02 50
esp@cc-berryloirepuisaye.fr

Les organismes qui peuvent être contactés par visiophonie :

- ▶ L'Assurance Maladie (CPAM)
- ▶ Les Allocations familiales (CAF)
- ▶ La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- ▶ L'Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)
- ▶ La Maison de la justice et du droit (Ministère de la Justice)
- ▶ Le Conseil départemental de l'accès au Droit du Loiret (CDAD 45)

D'autres domaines administratifs requièrent un contact numérique et, là aussi, Valérie Joly peut vous aider : refaire une carte grise, un permis de conduire, un changement de domiciliation, etc.

Le service «Petite Enfance» de la CCBLP :

une aide précieuse pour les parents des 20 communes du territoire

Vous recherchez une place en multi-accueil, un assistant maternel ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique qui vient d'ouvrir : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins (multi-accueil, assistants maternels, garde à domicile...), sur tout le territoire de la communauté de communes.

Il est ouvert tous les après-midi à Briare ou Châtillon-sur-Loire sur rendez-vous.

Contact : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr



Les structures « petite enfance » en détail :

À Châtillon-sur-Loire et à Briare, les multi-accueils *Frimousses de Loire* proposent un moyen de garde collectif pour les familles ayant des enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle.

Celui-ci peut être régulier (type crèche) ou occasionnel (type halte-garderie).

Ils sont situés dans l'enceinte des centres médico-sociaux (CMS) à Briare et Châtillon-sur-Loire et sont ouverts de 7 à 18 heures à Châtillon-sur-Loire et 7h30 à 18h30 à Briare.

Contact :

multiaccueil.briare@cc-berryloirepuisaye.fr et multiaccueil.chatillon@cc-berryloirepuisaye.fr

Un Relais Petite Enfance (anciennement RAM) propose, tous les matins (dans une commune différente du territoire), des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les assistants maternels afin de favoriser les échanges et les rencontres.

De plus, des permanences administratives se tiennent pour les assistants maternels ou les parents afin de les aider dans leurs recherches et pour constituer leur dossier, les lundis, mercredis et vendredis après-midi à Châtillon-sur-Loire ainsi que les mardis et jeudis après-midi à Briare. Contact : ram@cc-berryloirepuisaye.fr ou au 02.38.37.23.74

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) *La marelle* propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, les mercredis de 9h00 à 11h30 au CMS à Briare. L'accueil est assuré par des professionnels qualifiés.

Contact : laep@cc-berryloirepuisaye.fr



A Savoir

Des actions parentalité, en partenariat avec le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) sont proposées aux familles du territoire tout au long de l'année.

Différents thèmes en relation avec la petite enfance sont abordés sous forme de groupes de parole en présence d'une psychologue et d'un professionnel de la petite enfance.

Contact

guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr

La résidence autonomie Les Myosotis, établissement géré par la CCBLP

La Résidence « Les Myosotis » est une structure d'hébergement non médicalisée, composée de 74 appartements pour personnes valides et autonomes. Elle accueille des personnes seules ou en couple de plus de 60 ans.



Deux types d'appartements existent :

► Les appartements T1 sont équipés d'une pièce de vie, d'une kitchenette et d'une salle d'eau.
Le loyer est de 698€/mois, charges comprises.

► Les appartements T2 sont équipés d'une chambre, d'un salon, d'une kitchenette et d'une salle d'eau.
Le loyer est de 1045€/mois, charges comprises.

Les charges comprennent l'eau et l'électricité.

Il faut ajouter les déjeuners (obligation de déjeuner au moins 24 fois par mois) : 9,85€ par déjeuner (cela inclut également une soupe pour le dîner et du lait/café/thé pour le petit déjeuner).

Le résident apporte son mobilier et ses effets personnels. Il aménage et décore son appartement à son goût en respectant le règlement intérieur de la résidence.

Les repas sont servis uniquement le midi en salle de restaurant.

L'équipe des Myosotis est composée d'une directrice, d'une assistante de direction, d'une animatrice, de 2 cuisiniers, de 4 agents hôteliers et d'un agent d'entretien/gardien.

Si vous êtes intéressé(e), demandez le livret d'accueil.



Des animations et ateliers* sont proposés tous les jours du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 :

- Jeux de loto, de société, concours de belote
- Ateliers pâtisserie, cuisine, jardinage, travaux manuels, théâtre, atelier numérique, manucure, gymnastique douce...
- Motricité et atelier cognitif avec un ergothérapeute
- Aide psychologique et soutien avec une psychothérapeute
- Des sorties extérieures ont lieu tout au long de l'année, restaurant, courses, thé dansant, tourisme...
- Animation 1 fois /mois (chansons, spectacle...).

* La situation sanitaire actuelle modifie l'organisation de ces activités.

Contact



Tél 02 38 31 30 52
myosotis@cc-berryloirepuisaye.fr

Site internet :
www.berryloirepuisaye.fr
rubrique « Social et santé »

Facebook :
Résidence autonomie Les Myosotis

Le tourisme, une compétence intercommunale

Pourquoi un tourisme intercommunal ?

Le tourisme est aujourd'hui une compétence intercommunale. Une équipe de conseillers touristiques, agents de la CCBLP, anime l'office de tourisme et 4 bureaux d'informations touristiques dans les communes de Beaulieu/Loire, Bonny/Loire, Briare et Châtillon/Loire.

Nos 20 communes du territoire ont des atouts communs pour attirer les touristes et visiteurs : patrimoine naturel autour de la Loire, patrimoine industriel autour des canaux, patrimoine architectural avec ses châteaux, patrimoine religieux et patrimoine gastronomique. Nos communes s'allient donc pour proposer un large choix d'activités et de découvertes, pour donner envie de rester plus longtemps sur notre beau territoire, ou donner envie aux visiteurs de revenir.



Comment financer le développement touristique ?

Chaque touriste de passage sur le territoire paie une taxe de séjour en fonction de l'hébergement qu'il occupe. Les hébergeurs encaissent la taxe avant de la reverser à la CCBLP.

Le produit de cette taxe participe en totalité au développement touristique. En 2020, le produit des taxes reçues en 2019 a financé l'achat de bornes interactives informant des activités, hébergements, visites, aux heures de fermeture des bureaux d'information. Ces bornes ont reçu plus de 5000 demandes sur la période estivale 2020.

Le produit 2020 permettra de réaliser en 2021 un projet de création de circuits VTT sur plusieurs communes de la CCBLP, afin d'offrir de nouvelles activités aux touristes sportifs.

Des idées de sorties et une boutique de produits locaux

Pour vos idées cadeaux ou pour simplement vous faire plaisir, l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux vous propose une gamme variée de produits locaux : boissons, jus de fruits, miel, livres, guides rando/vélo, cartes postales, mugs, porte-clefs...

N'hésitez pas à contacter l'office de tourisme et ses bureaux d'informations touristiques pour vos idées de sorties locales (visites, manifestations...).

Il y a toujours quelque chose à découvrir sur notre territoire.

Pourquoi le tourisme est-il important pour le territoire ?

Ce secteur est peut-être le seul levier qu'une intercommunalité peut activer directement pour son développement économique. L'impact financier du tourisme est difficilement quantifiable car celui-ci est direct mais aussi et surtout indirect, en faisant vivre nos commerces, nos restaurateurs...

Quelques chiffres montrent l'importance de ce secteur :

- L'office de tourisme a vendu des circuits groupes pour 80.000€ en 2019, cette somme va directement dans les caisses des prestataires (restaurants, musées...)
- Environ 30.000 nuitées ont été vendues sur le territoire en juillet et août 2020.

Contact



Office de tourisme Terres de Loire et Canaux
Place Charles-de-Gaulle - 45250 Briare
Tél. 02 38 31 24 51 ou contact@ottlc.fr

Bureaux d'informations touristiques (BIT)
Beaulieu-sur-Loire 02 38 35 87 24
Bonny-sur-Loire 02 38 31 57 71
Châtillon-sur-Loire 02 38 29 22 72

www.terresdeloireetcanaux.com
Facebook & Instagram



Les aides financières pour les acteurs économiques de notre territoire

Le développement économique fait partie des compétences majeures portées par la communauté de communes et l'attractivité du territoire passe par la présence de commerces, d'artisans et d'entreprises.

Les élus de la communauté de communes Berry Loire Puisaye ont mis en place en 2018 un dispositif d'aide à l'installation, la reprise et la modernisation de Très Petites Entreprises (TPE) de notre territoire.

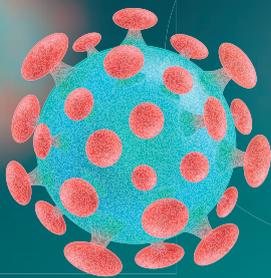
Depuis 2018, plusieurs d'entre elles ont été soutenues par la communauté de communes à Autry-le-Châtel, Bonny-sur-Loire, Briare et Cernoy-en-Berry.



En 2020, Mme et M. DE LIMA LEAL, nouveaux exploitants du Relais de Mantelot à Châtillon-sur-Loire ont pu bénéficier de cette aide.



En 2020 également, l'entreprise Art & Floritude, qui a déménagé de Beaulieu-sur-Loire à Briare pour s'agrandir, a pu disposer d'une aide à l'immobilier d'entreprise dans le cadre d'un partenariat entre la communauté de communes Berry Loire Puisaye et la Région Centre-Val de Loire.



Aides « COVID »

La crise sanitaire a touché de plein fouet nos acteurs économiques. C'est pourquoi, plusieurs actions ont été validées par les élus communautaires :

52.500€ ont été versés directement à 36 Très Petites Entreprises (TPE) de notre territoire : coiffeurs, restaurateurs, garagistes, artisans, entrepreneurs, etc. (29 000€ versés par la CCBLP et 23.500€ financés par le département du Loiret).

La communauté de communes a également participé à l'effort de solidarité nationale en versant 10.000€ au Fonds de solidarité nationale et 20.000€ à la Région Centre-Val de Loire pour le Fonds de solidarité « Renaissance ».

Contact



02 38 37 03 84
contact@cc-berryloirepuisaye.fr

Des services techniques qui vous concernent :

Urbanisme Demande de travaux

Le service urbanisme de la communauté de communes instruit les demandes d'autorisations des droits du sol des 20 communes du territoire (certificats d'urbanisme opérationnels, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable).

Le service se tient à la disposition des administrés afin de les accompagner dans leurs futures démarches et/ou demandes en cours d'instruction.

L'accueil du public se fait sur rendez-vous :

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

(mercredi et vendredi : fermeture à 16h00).



Contact



02 38 37 14 63
urbanisme@cc-berryloirepuisaye.fr

Assainissement collectif et non-collectif

La communauté de communes détient la compétence de l'assainissement collectif (relié au réseau) et de l'assainissement autonome (fosses septiques, micro-stations...).

Le service se tient à votre disposition pour toutes questions liées aux réseaux, branchements sur le domaine public ainsi que sur les constructions, réhabilitations et les contrôles des assainissements non-collectifs.



Contact

02 38 37 03 84

Assainissement collectif :
assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

Assainissement non-collectif :
spanc@cc-berryloirepuisaye.fr



Des chantiers d'envergure portés par la CCBLP



Centre aquatique l'Île Verte

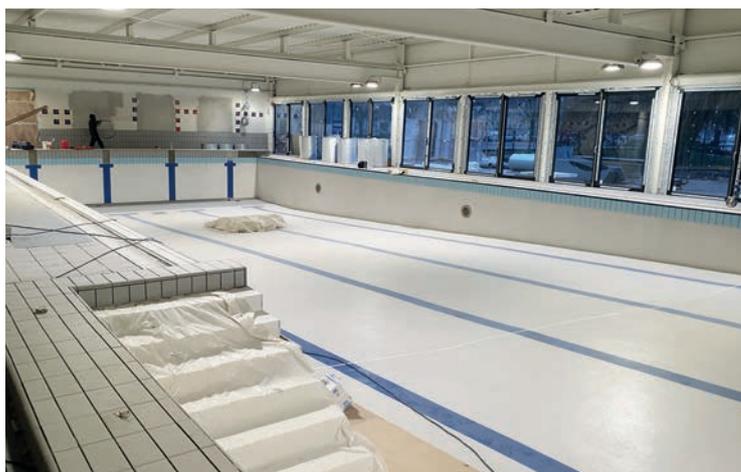
Les travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique ont débuté le 19 mai 2020.

Il s'agit d'une rénovation complète de la piscine (accueil, vestiaires, façade), d'importants travaux sur la partie technique (ventilation, traitement de l'eau), de la prise en compte d'exigences environnementales (économies d'énergies : gestion des flux, isolation thermique) et enfin, de l'extension de l'espace bien-être avec un agrandissement et de nouveaux équipements.

Ce projet d'un montant de plus de 2.600.000 € H.T. bénéficiera de financements de l'État pour 300.000€, de la Région Centre-Val de Loire pour 320.000€ et du Département du Loiret à hauteur de 800.000€ ; le reste étant financé par la communauté de communes Berry Loire Puisaye par un emprunt.

Une quinzaine d'entreprises vont participer à ce chantier dont plusieurs sociétés implantées localement. Le chantier devrait se terminer au cours du premier semestre 2021.

- REVIL à Pannes (45)
- BORDILLON à Gien (45)
- CT3M à Montoire-sur-le-Loir (41)
- BETHOUL à Villemandeur (45)
- LEGER à Sancergues (18)
- WE SOLD à Perrigny (89)
- LEROY à Ferrières-en- Gâtinais (45)
- PAPIER à Watrelos (59)
- EIFFAGE à Amilly (45)
- CNA VENTILATION à Amilly (45)
- E.T.E. à St-Laurent-de-la-Salanque(66)
- ISI ELEC à St-Denis-de-l'Hôtel (45)
- ETANDEX à Paris (75)
- BAILLE à Ermont (95)
- CROIXALMETAL à St-Jean-de-Braye (45)
- MATHIEU FROT à Villemandeur (45)



Construction d'un pôle Petite Enfance

Le multi-accueil de Briare étant devenu trop petit et inadapté à la demande, la CCBLP a décidé de construire un nouveau bâtiment.

Il sera implanté Avenue Yver-Bapterosses à proximité de la zone du Moulin à Vent à Briare.

Ce site est situé dans un quartier mixte très bien desservi, qui a vocation à se développer en termes de services et d'habitat.

Cette construction neuve permettra l'accueil de 30 enfants à partir de l'âge de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Tous les services présents sur la commune de Briare seront regroupés dans cette nouvelle structure.



Le coût est estimé à 1.400.000 € pour une structure de 450 m² et est subventionné à près de 80 % par la CAF du Loiret, la région Centre Val-de-Loire, l'État, le département du Loiret et la MSA Beauce Cœur de Loire.

L'ouverture est prévue pour le deuxième semestre 2021.



Cabinet LC Architecture

Saison culturelle 2021

La brochure de la saison culturelle (janvier à juillet 2021) est sortie.

Même si le contexte sanitaire est difficile, les acteurs culturels de notre territoire sont toujours présents et il convient de les soutenir.

Nous vous encourageons donc à vous déplacer, à participer, à réserver pour profiter de tous les événements à venir, dès que cela sera possible.



Où la trouver ?

Dans les mairies, les offices de tourisme, les lieux culturels...

Site de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye

www.cc-berryloirepuisaye.fr



Habitat : des aides pour améliorer votre logement

En attendant la prochaine OPAH...

La communauté de communes Berry Loire Puisaye a conduit plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à rénover leur logement.

La dernière OPAH s'est achevée le 31 mars 2020. Cette OPAH a permis d'aider en 5 ans, 157 ménages de propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs.

Les travaux concernaient majoritairement l'économie d'énergie et l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap. L'opération a généré 1,7 millions d'euros de travaux, en grande partie réalisés par des entreprises locales. Plus d'un million d'euros de subventions publiques ont été alloués dont 180.000 € par la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

La communauté de communes a également financé la prestation de son partenaire SOLIHA qui a assuré l'aide et l'accompagnement des propriétaires dans leurs démarches et leurs travaux. Conscients des besoins du territoire, les élus souhaitent mettre en place une nouvelle OPAH. Cette nouvelle opération en cours de préparation, devrait prochainement être soumise au vote du conseil communautaire avant d'être mise en place au cours de l'année 2021. Le mode de pilotage devra être également défini par les élus.

Actuellement le projet 2021 d'OPAH s'articule sur une aide reconduite aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs. Les propriétaires occupants devraient être favorisés et comme lors de la précédente OPAH, les aides seront soumises aux conditions de ressources des propriétaires afin que ce programme puisse bénéficier d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Département du Loiret. Un accent sera donné à la désertification des centres de village en favorisant la reprise et la rénovation de logements vacants de plus de deux ans, ainsi que les aides aux primo-accédants.

Les aides de ce nouveau programme devraient concerner les travaux d'économie d'énergie, de sécurité et les travaux concernant les logements très dégradés ou insalubres. Ce dispositif s'ajoutera aux nombreuses autres aides qui peuvent être sollicitées par les propriétaires.

Nous pouvons notamment vous recommander :

■ Le Conseil départemental du Loiret qui met en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettant aux propriétaires confrontés à une perte d'autonomie d'accéder plus facilement à des aides pour l'adaptation de leur logement.

Contact: 02 38 77 84 89 ou contact.loiret@solihha.fr

■ L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) qui a pour vocation d'offrir au public des conseils gratuits, indépendants et personnalisés sur le logement et les projets de rénovation énergétique.

Contact: 02 38 62 47 17 ou adil.ele@adil45-28.org

■ Action Logement qui propose sous conditions, une aide de 5000 € pour faciliter le maintien à domicile d'une personne âgée. Les travaux portent notamment sur l'adaptation des sanitaires, douches et lavabos.

Contact: 09 70 83 08 31 et www.actionlogement.fr

■ MaPrimeRénov' qui est une aide de l'État à la rénovation énergétique. L'aide est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux envisagés.

Contact: www.maprimerenov.gouv.fr

Un franc succès pour l'aide à l'achat d'un vélo électrique



En octobre 2020, la CCBLP a voté l'octroi d'une subvention aux habitants du territoire qui faisaient l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette subvention s'élevait à 35% du prix d'achat TTC dans la limite de 200 euros par VAE (cumulable avec l'aide de l'Etat soumise aux conditions de ressources).

Pour bénéficier de l'aide de la CCBLP :

- Avoir sa résidence principale dans l'une des communes du territoire
- Une seule subvention par personne sur une période de 5 ans

Cette opération a rencontré un vif succès et l'enveloppe budgétaire de 10.000 € est aujourd'hui épuisée. De nouveaux crédits, pour renouveler cette opération, seront soumis au vote lors d'un prochain conseil communautaire.

Suivez cette actualité sur la page facebook de la communauté de communes ou sur le site internet

Contact au 02.38.37.03.84 ou contact@cc-berryloirepuisaye.fr

Instauration de la taxe GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, les communautés de communes se sont vues imposer par l'État une compétence obligatoire appelée GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations). Cette compétence implique des actions pour entretenir les rivières et pour prévenir ou limiter les dégâts liés aux inondations.

C'est dans ce cadre, qu'à partir de 2024, malgré la désapprobation de la CCBLP, l'État nous contraint à l'entretien des digues de Loire qui représentent un linéaire conséquent sur notre territoire.

Cette prise de compétence va donc entraîner des coûts de mise en place, des études et des travaux.

Certains de ces coûts seront en partie subventionnés par l'État, les fonds européens ou les agences de l'eau mais il demeurera un reste à charge non négligeable pour notre communauté de communes.

Pour financer ce reste à charge, la loi permet l'instauration d'une taxe spécifique qui sera collectée en même temps que les impôts fonciers.

Jusqu'à maintenant la communauté de communes n'avait pas souhaité mettre en place cet impôt supplémentaire mais au vu des conséquences financières que cette prise de compétence va entraîner, il a été décidé d'instaurer cette taxe GEMAPI.

Chaque année le conseil communautaire en fixera le taux au plus juste des besoins nécessaires pour assumer cette compétence GEMAPI qui nous est, imposée par l'Etat.



LES ZONES D'ACTIVITÉS

La communauté de communes gère les zones d'activités depuis 2018.

Les zones d'activités concernées sont situées :

- ▶ aux Ouches à Beaulieu-sur-Loire
- ▶ à la Champagne à Bonny-sur-Loire
- ▶ au Moulin à Vent à Briare
- ▶ à la Pinade à Briare
- ▶ à Vaugereau à Briare
- ▶ aux Champoux à Châtillon-sur-Loire

Si vous avez un projet d'implantation,
appelez le 02.38.37.03.84
ou contact@cc-berryloirepuisaye.fr



La Communauté de communes Berry Loire Puisaye, c'est aussi :



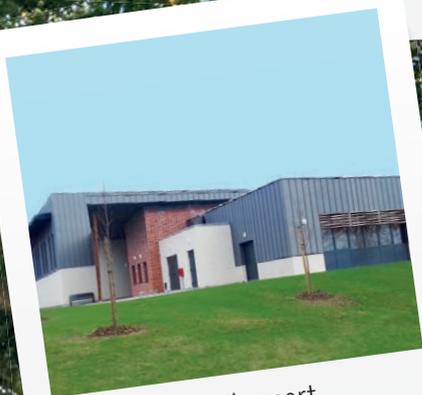
Maison de santé François Rabelais
Châtillon-sur-Loire



Gymnase Interco
Châtillon-sur-Loire



Résidence autonomie Les Myosotis
Briare



Salle de sport
Autry-le-Châtel



Office de Tourisme - Briare



Centre médico-social
Châtillon-sur-Loire



Aire d'accueil des gens du voyage
Briare



Centre aquatique l'île Verte
Briare

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



42 rue des Prés Gris - 45250 Briare

Tél. 02 38 37 03 84

www.cc-berryloirepuisaye.fr

 [ccberryloirepuisaye](https://www.facebook.com/ccberryloirepuisaye)